

Programme suisse pour Erasmus +  
Subventions appel à projets 2024

## Formation professionnelle : projets de mobilité internationale

Tous [les pays du monde sont éligibles](#) dans le cadre de projets de mobilité internationale.

Les mobilités sont octroyées sur la base d'activités concrètes et subventionnées selon des forfaits prédéfinis pour le séjour, le voyage, l'organisation, etc. (voir le tableau des subventions).

- **Frais de voyage** : Le forfait de voyage est destiné à couvrir les frais de voyage du lieu de résidence au lieu où l'activité se déroule et retour. En règle générale, il est recommandé d'utiliser les transports publics. Les forfaits de voyage se répartissent en quatre régions géographiques, en fonction de la distance entre le pays d'origine et le pays de destination.
- **Frais de séjour** : Ce forfait sert à couvrir le logement, les repas et autres dépenses personnelles des participants. Les forfaits de séjour dépendent du coût de la vie dans le pays de destination et sont répartis en trois catégories de pays. Tous les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) européens se voient attribuer le même forfait de séjour que l'État membre de l'UE auquel ils appartiennent, à savoir le Danemark (Groenland), la France (p.ex. La Réunion), les Pays-Bas (p.ex. Aruba) ou le Royaume-Uni (p.ex. Îles Malouines).
- **Coûts pour les besoins spécifiques** : Lorsque des personnes en situation de handicap participent au projet, les coûts associés à leur participation peuvent être couverts. Par exemple, le transport spécial pour les personnes en fauteuil roulant. Le décompte final se fait sur la base des frais effectifs et sur présentation des justificatifs.
- **Coûts de soutien linguistique** : En cas de besoin justifié, un forfait pour l'amélioration des compétences linguistiques avant ou pendant le séjour peut être demandé (uniquement sur présentation de justificatifs).
- **Frais d'organisation** : Ce forfait destiné à l'institution requérante sert à couvrir les coûts de projet tels que, par exemple, le matériel, la communication, les séances d'information, etc.

Personnes en formation et jeunes diplômé-e-s AFP/CFC/MP :  
Outgoing (CH>étranger) ; Incoming (étranger>CH)

Catégorie de subvention	Spécification	Montant (CHF)			
<b>Voyage</b>	<b>Par distance et régions</b>	<b>Outgoing et incoming</b>			
	Région 1 : Europe	400.- / personne			
	Région 2 : Afrique du Nord, Asie de l'Ouest, Fédération de Russie	500.- / personne			
	Région 3 : Asie du Nord et Asie centrale, Sous-continent indien, Afrique subsaharienne, Amérique du Nord, centrale et latine	800.- / personne			
<a href="#">Liste complète des pays du programme (lien)</a>	Région 4 : Asie de l'Est, Antarctique et Océanie	1000.- / personne			
<b>Séjour</b>	<b>Selon le coût de la vie (jours de voyage non compris)</b>	<b>Par personne et en fonction de la durée (en jours) :</b>			
			<b>1. - 14. jours</b>	<b>15. - 60. jours</b>	<b>61. - 365. jours</b>
		Outgoing : catégorie de pays 1	81.-	57.-	40.-
		Outgoing : catégorie de pays 2	87.-	61.-	43.-
		Outgoing : catégorie de pays 3	91.-	63.-	46.-
<a href="#">Liste complète des pays du programme (lien)</a>	Incoming : Suisse	91.-	63.-	46.-	
<b>Besoins spécifiques</b>	<b>Coûts effectifs</b>	<b>Outgoing et incoming</b>			
		Après examen des justificatifs	Max. 12'000.- / personne		
<b>Soutien linguistique</b>	<b>Langues</b>	<b>Seulement outgoing</b>			
		Toutes les langues sauf : EN, FR, IT, ES, DE Après examen des justificatifs	190.- / personne		
<b>Organisation</b>	<b>Nombre de mobilités par projet</b>	<b>Seulement outgoing</b>			
		1-100 personne(s)	450.- / personne		
		A partir de 101 personnes	250.- / personne		

**Exemple de calcul :**

Apprenti-e Suisse, 90 jours en Irlande (jours de voyage non compris), région de voyage 1 et catégorie de pays 3) :

Voyage CHF 400 +

Séjour (14 jours\*CHF 91 + 46 jours\* CHF 63 + 30 jours \* CHF 46) +

Organisation CHF 450

= Total CHF 6'402